

**Intervention d'Anne Bullet au Conseil Municipal du 24/06/10**  
**à propos du vœu de la majorité pour le droit à la retraite à 60 ans :**

Merci monsieur le Maire,

A mon tour, je vais vous raconter une petite histoire :

En 1983, pendant que je faisais mes études d'assistante sociale, mes professeurs d'économie sociale nous démontraient, chiffres à l'appui, que si l'on voulait conserver le niveau de vie des retraités, il fallait prévoir la retraite à 68 ans en l'an 2000 et, pour notre génération, à 72 ans.

Cette même année, M. Mitterrand et son gouvernement faisaient adopter le droit à la retraite pour tous à 60 ans.

Nous savions tous qu'à ce moment c'était une erreur économique voire une catastrophe annoncée.

Si certains métiers particulièrement pénibles doivent conserver des droits à la retraite anticipée, il est évident, économiquement parlant, que l'âge de la retraite ne peut rester **pour tous** à 60 ans et qu'il doit évoluer.

Il faut donc étudier la pénibilité subie par les salariés.

Nous voterons donc contre ce vœu ... et personnellement, j'ajouterai par contre, que je suis pour le maintien de la retraite à 60 ans pour Mme Aubry c'est-à-dire en juillet prochain....